GESTION MONDIALE D'ACTIFS

APERÇU DU FONDS

Fonds d'infrastructures durables mondiales CI (parts de la série A)
28 juin 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'infrastructures durables mondiales CI (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI au 1-800-792-9355 ou à servicefrancais@ci.com, ou visitez notre site Web au www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	CA FAI: 2083; FAR: 3183; FR: 3083; DA258; DA658; DA058;	**Gestionnaire du fonds :**	Gestion mondiale d'actifs CI
Date de création de la série :	29 juillet 2022	**Gestionnaire de portefeuille :**	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale du fonds au 30 avril 2024 :	4,49 millions $	**Distributions :**	Chaque mois; revenu et gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre; réinvestissement par défaut dans des parts supplémentaires.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,18 %	**Placement minimal :**	500 $ (initial) / 25 $ (subséquent)

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme principalement par des investissements dans des sociétés qui ont une exposition directe ou indirecte à des infrastructures durables situées partout dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2024)

1.	Quanta Services Inc.	7,0 %
2.	Vinci SA	5,9 %
3.	Pentair PLC	5,3 %
4.	NextEra Energy Inc.	5,2 %
5.	Equinix Inc.	4,9 %
6.	Iberdrola SA	4,6 %
7.	Entergy Corp.	4,1 %
8.	United Utilities Group PLC	4,1 %
9.	Koninklijke Vopak NV	4,0 %
10.	WSP Global Inc.	3,7 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	**48,6 %**
	Nombre total de placements	**31**

Répartition des placements (au 30 avril 2024)

États-Unis	35,0 %
Canada	18,5 %
France	10,7 %
Autres	8,5 %
Irlande	7,0 %
Espagne	4,6 %
Royaume-Uni	4,3 %
Pays-Bas	4,0 %
Australie	3,9 %
Italie	3,5 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	**faible à moyen**	moyen	moyen à élevé	élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Fonds d'infrastructures durables mondiales CI (parts de la série A)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de la série A du fonds au cours de la dernière année civile. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série A du fonds au cours de la dernière année civile. La valeur de cette série du fonds n'a pas diminué au cours de la dernière année civile. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série A du fonds sur trois mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	6,1 %	31 décembre 2023	Votre investissement serait de 1 061 $.
Pire rendement	-11,4 %	31 octobre 2023	Votre investissement serait de 886 $.

Rendement moyen

Au 30 avril 2024, le placement d'une personne qui a investi 1 000 $ dans des titres de série A du fonds à sa creation vaut 1 007 $, soit un taux de rendement annuel composé de 0,4 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- souhaitez investir principalement dans des sociétés qui ont une exposition directe ou indirecte à des infrastructures durables situées partout dans le monde
- recherchez un revenu régulier
- souhaitez obtenir une croissance du capital à long terme
- pouvez tolérer un risque faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne pouvez acheter des titres de série A du fonds que selon l'option avec frais d'acquisition initiaux. Cependant, vous pouvez procéder à un échange en vue d'obtenir des titres de série A du fonds assortis de l'option avec frais reportés si vous détenez déjà des titres souscrits selon cette option d'un fonds que nous gérons. Le barème des frais d'acquisition reportés sera établi en fonction de la date à laquelle vous avez acheté le premier fonds, et les taux et la durée de ce barème continueront de s'appliquer.

Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
En pourcentage (%)	**En dollars ($)**	
Frais d'acquisition initiaux		
de 0 % à 5,0 % du montant investi	de 0 $ à 50,00 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie	• Vous choisissez le taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 31 mars 2024, le total des frais de la série du fonds s'élevait à 2,27 %, ce qui correspond à 22,70 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et certains frais du fonds de la série du fonds.	2,18 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions de la série du fonds.	0,09 %
Frais du fonds	2,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Gestion mondiale d'actifs CI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est en fonction de la valeur de votre placement et est payée à partir des frais de gestion du fonds. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Le taux de la commission de suivi liée au mode de souscription comportant des frais d'acquisition reportés habituels et intermédiaires, et le taux de la commission de suivi liée au mode de souscription comportant des frais d'acquisition réduits sont remplacés par le taux de la commission de suivi liée au mode de souscription comportant des frais d'acquisition initiaux à l'expiration des frais d'acquisition reportés.

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars ($)
Frais d'acquisition initiaux	de 0 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 10,00 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition reportés habituels	de 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 5,00 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition reportés intermédiaires	de 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 5,00 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie
Frais d'acquisition réduits	de 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement	de 0 $ à 5,00 $ annuellement pour chaque tranche de 1 000 $ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur liquidative des titres que vous rachetez, si nous déterminons que vous avez effectué des opérations à court terme inappropriées, qui peut se produire si vous vendez or transférez des titres d'un fonds dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais iront au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds.
Frais liés au placement minimal requis	Si vous participez à un des programmes que nous gérons et que la valeur de votre placement est inférieure au placement minimal requis par le programme, nous pourrions vous imputer des frais annuels correspondant au plus à 0,15 % de la valeur liquidative des titres de la série du fonds que vous détenez dans le cadre du programme, et ces frais nous seront payables trimestriellement par le rachat de titres (sans frais).
Frais de reclassement	Si vous échangez des titres de série A, AT5, AT6, AT8, U, UT6, Z ou ZZ contre des titres d'une autre série du même fonds, vous pourriez devoir nous payer des frais de reclassement si vous détenez vos titres selon un mode de souscription comportant des frais d'acquisition reportés. Ces frais correspondent aux frais de rachat que vous paieriez si vous rachetez ces titres.
Frais pour les chèques sans provision	Il y a des frais de 25 $ pour tous les chèques retournés faute de provision.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, qui sont plus détaillés, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Sans frais : 1 (800) 792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com
www.ci.com/fr/

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.